



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE
CITIES INITIATIVE
L'ALLIANCE DES VILLES
DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Juin 2021



Une résolution soumise par la ville d'Ajax, en Ontario

ATTENDU QUE le littoral des Grands Lacs continue d'être menacé par la prolifération excessive d'algues nuisibles qui a des conséquences néfastes importantes sur le tourisme, affecte la jouissance à long terme des résidents, encombre également les conduites de prise d'eau et menace l'habitat du poisson;

ET ATTENDU QUE les répercussions projetées des changements climatiques, des espèces envahissantes et de la croissance urbaine, y compris l'augmentation des effluents d'eaux usées, devraient aggraver la prolifération des algues nuisibles à mesure que la température des lacs augmente et que les saisons de croissance des algues sont prolongées;

ET ATTENDU QUE la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* énonce plusieurs principes directeurs, y compris le principe de la prudence qui stipule qu'en cas de risques de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement;

ET ATTENDU QUE plusieurs documents d'orientation, dont le Plan environnemental conçu en Ontario de la province de l'Ontario, la Stratégie des Grands Lacs de l'Ontario et l'Accord Canada-Ontario sur les Grands Lacs (ACO), cernent avec précision la nécessité de prendre des mesures pour restaurer et protéger les Grands Lacs, y compris des objectifs de concentration et de charge en phosphore, ainsi que pour s'attaquer à la prolifération des algues nuisibles;

ET ATTENDU QUE les installations de traitement des eaux usées contribuent à la prolifération d'algues *Cladophora* nuisibles dans le lac Ontario en raison des concentrations accrues de phosphore;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande aux gouvernements provinciaux et fédéraux de collaborer avec les administrations locales, les communautés autochtones et d'autres intervenants pour enquêter et fournir des fonds pour :

- a. Reconnaître officiellement les déclencheurs de la prolifération de *Cladophora* et d'autres algues nuisibles et la façon de les prévenir;
- b. Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à réduire les concentrations de phosphore et des stratégies d'atténuation des algues pour tous les Grands Lacs, y compris le lac Ontario;
- c. Exiger et mettre en œuvre un traitement tertiaire (au minimum) pour toutes les

usines de traitement des eaux usées afin d'atténuer la charge nutritive, de protéger l'habitat et d'améliorer la biodiversité;

- d. Mettre en place une infrastructure écologique et prioriser la conservation et la restauration des milieux humides existants afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'atténuer les répercussions de la décharge des eaux pluviales;

ET IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE des copies de cette résolution seront distribuées au très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada; à l'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique; aux premiers ministres du Québec et de l'Ontario; au président Joe Biden, président des États-Unis d'Amérique; aux gouverneurs des huit États des Grands Lacs et au directeur général et au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.